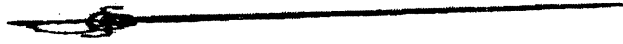


# La rapière



*Journal d'information de la section Snadgi-cgt du Gers - N° 16*

*Mars 2008*

## **DES SERVICES PAS SI SOCIAUX QUE ÇA**

### **Compte rendu du Conseil Départemental de l' Action Sociale du 14 décembre 2007**

#### **Ordre du jour**

- Bilan financier des manifestations.
- Projets de manifestations pour 2008.
- Présentation du médecin et de l'assistante sociale.
- Questions diverses.

#### **Le bilan financier des manifestations.**

Pas de surprise : depuis plusieurs années, le constat reste le même.

Le budget 2007 représentait un montant de 17 500 € dont :

- 6 732,05 € + deuxième tournée de chèques lire à hauteur de 6515 € = 13 247,05 € consacrés à l'arbre de Noël soit 76% du budget.
- Activités retraités : 852 €
- Amitiés finances : il faut comprendre « distribution de chocolats » 1 056 €
- Actions locales 2 335,9 € ( Walibi, Equestria...)

Plus de  $\frac{3}{4}$  du budget est employé à destination des enfants à l'occasion de Noël.

On remarque qu'aucune action n'est proposée en faveur des actifs absents au tableau de la répartition .

Aucune remarque particulière des présents excepté de la part du TPG et du SNADGI qui font remarquer pour la xième fois qu'il faudrait faire en sorte de ne pas avoir à redistribuer le solde du compte en chèques lire chaque fin d'année.

## **Projets de manifestations pour 2008.**

On ne change pas une équipe qui gagne : Walibi = succès assuré.

Quant à l'organisation de l'arbre de Noël, là les choses se corsent un peu. A la déception générale, aucune étude de coût de spectacles n'ayant été effectuée, il semble difficile de se prononcer sur un choix : solution de secours « POP CIRCUS » pour la 3 ou 4<sup>ème</sup> année.  
Pas d'autres propositions à l'initiative des deux délégués.

La parole est alors à la parité syndicale à qui l'on demande de faire des propositions de sorties ou manifestations .

C'est le monde à l'envers : deux personnes détachées à 100% sur l'année et ayant à disposition toute la documentation nécessaire n'ont pas trouvé le temps de prospecter....

Il leur est alors demandé pour la xième année consécutive de prospecter et de faire le compte rendu de leurs recherches et du coût des opérations afin que le CDAS puisse se décider sur des éléments concrets. Peine perdue et pas d'émotion particulière autour de la table ...

**Présentation du médecin** : c'est l'arlésienne.

**Présentation de l'assistante sociale** : rien dire sur la présentation de ses missions et de son calendrier de réception hormis qu'elle part en congé maternité en début d'année et qu'elle n'est pas remplacée.

## **Questions diverses.**

A l'initiative du SNADGI, une question a été posée sur l'action menée en direction des agents en difficulté dans le cadre de la politique du logement sur le département.

Aucune étude n'ayant été menée, il a été plus simple de prétendre que les agents de nos administrations disposaient de revenus trop importants pour bénéficier de logements sociaux : aucune démarche n'a été entreprise.

En conclusion on pourrait dire que l'action sociale n'a de social que le nom. L'activité ressemble étrangement à celle d'un comité des fêtes (organisation de thés dansants pour le troisième âge, à quand le feu d'artifice pour le 14 juillet, le bal des actifs....).

Ce constat de carence ne peut nous satisfaire. Même si nous nous n'exonérons pas de toute responsabilité devant cet immobilisme récurrent, la CGT a décidé de prendre le sujet à bras le corps. Nous allons faire en sorte que le vocable « social » ait de nouveau sa place au sein du conseil.

Au delà des critiques qui au demeurant se veulent constructives, la CGT fera ultérieurement des propositions car aujourd'hui, la situation sociale de ce pays ne peut tolérer des politiques de simple accompagnement.

Le ministère n'est pas étanche à ce délabrement social au point que certains de nos collègues ne soient pas touchés par les difficultés ambiantes. Il est du rôle d'une organisation syndicale d'être volontariste.

Les correspondantes siégeant au CDAS du Gers.

**Michèle MAYRAN (DGI) : 05.62.61.50.28**

**Martine ARTIGAUT (DGI) : 05.62.61.76.31**

**Dominique CAPDEGELLE (DGCP) : 05.62.60.64.74**

N'hésitez pas à les contacter.